

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

PHYTOS HORS LA LOI **100 % des fraudeurs risquent gros !**



- > **Jusqu'à 7 ans d'emprisonnement**
- > **Jusqu'à 750 000 euros d'amende**
- > **La suppression totale des aides pendant plusieurs années.**

En utilisant des produits phytos hors-la-loi, vous êtes une menace pour vous, votre exploitation, et les autres. **Ne prenez pas le risque de tout perdre.**

Rendez-vous sur : www.info-phytos.fr

Contactez votre distributeur agréé

